

STRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ÉQUINE

ILE DE LA REUNION
PROJET DE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT

DOSSIER 2012



CONSEIL du CHEVAL
DE LA REUNION

Contact ccr.974@gmail.com
Président, Vincent ETAVE 06 92 68 78 16
Trésorier, François EMERY 06 92 67 60 10

- Les orientations
- Le programme d'actions sectoriel

PRÉAMBULE

En 2007, à la demande des membres du groupe technique de suivi du projet hippodrome mis en place au T.C.O (1) et avec l'aide du Département de la Réunion et du Fonds EPERON (2), le CRE - Comité Régional d'Équitation, a lancé le 1er «Diagnostic des activités équestres en région Réunion »

Cette étude a été réalisée par le bureau Hippocampe.

⇒ **Constat des principaux enjeux**

- Structurer l'organisation des professionnels équestres en créant un Conseil du Cheval en région Réunion ;
- Intégrer la filière agricole et faire prévaloir les nouveaux droits des professionnels ;
- Mobiliser, optimiser les différents dispositifs de financements et les aides et pérenniser le soutien des pouvoirs publics ;
- Organiser un élevage équin local de qualité répondant aux besoins en terme de quantité et de races utilisées, pour donner une alternative à l'import métropolitain ;
- S'adapter au marché de l'équitation en proposant une offre adaptée aux équitants ;
- Saisir l'opportunité du projet hippodrome pour créer des structures sportives de niveau régional permettant d'élever le niveau des concours et diversifier les pratiques équestres.

⇒ **Premier recensement, non exhaustif**

- Un effectif équidé, évalué à 1500 chevaux, dont la moitié hébergés en club
- Des structures équestres (écoles d'équitation et club de tourisme équestres) au nombre de 23, regroupant 2577 cavaliers licenciés de la FFE (3).
- Des éleveurs d'équidés autour de 60 (y compris les clubs qui font de l'élevage)
- Une trentaine d'autres professionnels (maréchaux, vétérinaires, enseignants indépendants, commerces...) ont aussi été répertoriés.

⇒ **Des représentants régionaux de la FFE qui ont un rôle important**

Missions du CRE – Comité Régional Equitation

Les missions du comité régional sont exercées dans le cadre de la délégation que peut accorder la Fédération Française d'Équitation (cf. art. IV.II 2ème alinéa). Elles concernent : informations sources <http://www.ffe.com/La-FFE>

- La contribution à l'organisation des formations
- L'organisation et la coordination des calendriers d'activité
- L'organisation des formations de juge des compétitions

1. Communauté des communes du Territoire de la Côte Ouest
2. Fonds d'Encouragement aux Projets Equestres Régionaux Ou Nationaux
3. FFE- Fédération Française d'Equitation

- L'évaluation du niveau de maîtrise technique des pratiquants licenciés à la Fédération.
- La définition des éventuelles applications locales de tous les règlements concernant les activités équestres lorsque ceux-ci le prévoient.
- La contribution, autant que nécessaire, à l'organisation de toutes les épreuves sportives se déroulant sur son territoire.
- L'organisation d'assemblées, congrès, conférences, expositions, cours, stages et examens fédéraux.
- L'organisation d'actions de promotion des activités équestres : l'édition et la publication de tout document.
- Le développement des établissements, des installations, des matériels utilisés par les activités équestres y compris la compétition.
- La participation à tous les organismes par affiliation ou convention afin de promouvoir les activités équestres.
- L'organisation et la maîtrise des sélections régionales dans les diverses catégories et disciplines sportives.
- La représentation, au plan régional, de la Fédération Française d'Equitation

Missions du CRTE – Comité Régional du Tourisme Equestre

Les missions de tourisme équestre ont été actualisées par la Commission Nationale du Tourisme Equestre de la FFE en 2009 : informations sources <http://www.ffe.com/La-FFE>
Assurer aux cavaliers d'un jour et aux plus chevronnés des prestations de qualité en toute sécurité :

- Qualité de l'encadrement validée par la formation des professionnels du tourisme équestre.
- Qualité des structures d'accueil validée par leur labellisation « Centre de Tourisme Équestre ».
- Qualité de la cavalerie validée par la labellisation « Cheval de Loisir » en partenariat avec les Haras Nationaux.
- Informer les cavaliers licenciés des grands événements et des pratiques du tourisme équestre :
- Distribution du magazine l'Estafette
- Au niveau national : Édition et diffusion du catalogue « Cheval Nature », l'officiel du tourisme équestre recensant les établissements et gîtes de tourisme équestre, de ses déclinaisons régionales
- Identifier dans chaque département, à l'aide d'un autocollant l'ensemble des gîtes et hébergements qui accueillent chevaux et cavaliers pour une étape. Ces structures sont recensées dans le catalogue « Cheval Nature spécial gîtes et hébergements ».
- Fédérer les établissements d'équitation d'extérieur et de loisir, promouvoir leurs produits et en favoriser la commercialisation :
- Recenser, regrouper, structurer et protéger les sentiers, gîtes et relais d'étape indispensables à la randonnée équestre
- Recenser les itinéraires et cartographier les hébergements de tourisme équestre par département.
- Mettre en place les marques de balisage (Le CNTE a déposé en 2002 un nouveau balisage avec une marque spéciale pour les attelages) qui vient compléter les marques oranges déjà bien connues des cavaliers randonneurs : une marque spéciale. Il permet de signaler les itinéraires sur lesquels ils peuvent circuler, et de créer des « déviations » qui leurs sont accessibles pour éviter les passages délicats de certains sentiers cavaliers.

Juillet 2008

Le CCR - Conseil du Cheval de la Réunion (4) a été créé. Cette structure qui existait depuis plus de 10 ans en régions métropolitaines, montrait qu'elle est un élément fondamental, dans la fédération de tous les acteurs des différents secteurs équestres.

⇒ **Positionnement des conseils de chevaux**

Informations sources : Etude 2006 pour la mise en place d'un conseil du cheval à La Réunion

Le rôle des conseils de chevaux est clairement identifié en France.

Le CCR se positionne en interface entre les professionnels et les institutionnels. Il permet de faciliter la mise en place d'un schéma de développement local, durable, de l'économie équine aux fins de soutenir les professionnels et renforcer cette économie.

Le Conseil du cheval ne remplace pas les acteurs de terrain.

Chacun conserve ses prérogatives, qu'il soit issu du monde associatif ou de l'entrepreneuriat. Chaque acteur reste responsable de ses actions et de ses projets, il garde son indépendance.

Tous les acteurs de la filière peuvent proposer des actions et des projets aux institutionnels. Avec la contractualisation d'un projet de développement avec les pouvoirs publics, l'avis du CCR devient nécessaire pour l'octroi des aides.

4- Cf notre brochure présentant l'organisation du Conseil du Cheval de la Réunion

⇒ Rappel des objectifs du conseil du cheval de la Réunion

Informations sources les statuts du conseil du cheval de la Réunion

1 : Mener des actions au sein de la filière

Rassembler les différents secteurs et favoriser leur collaboration

Coordonner les initiatives des acteurs et concevoir des projets d'ensemble

2 : Mener des actions en relation avec l'extérieur de la filière

Faire connaître la filière : la promouvoir dans toutes ses dimensions économiques, environnementales, sociales, sportives, techniques, scientifiques, culturelles, éducatives et de professionnalisation

Représenter les différents secteurs équestres et relayer ses projets auprès des institutions privées et publiques – Europe, Etat, Collectivités territoriales,...

Développer les échanges interrégionaux dans la zone océan Indien

2008 / 2011

Le CCR a majoritairement travaillé en régie avec très peu de moyens. Il s'est appuyé, particulièrement en 2011, sur les services d'un prestataire externe : le bureau Hippocampe, pour l'aider à monter quelques actions.

⇒ **Rappel des actions réalisées dans cette période**

Pendant cette période, la majorité des actions a relevé de la communication.

En interne, le CCR a travaillé à l'identification des acteurs (> 200 coordonnées) et à l'inventaire de leurs projets, pour tenter de les coordonner. Il a par ailleurs œuvré à convaincre de l'utilité de « jouer collectif » pour optimiser les aides locales. Enfin il a mis en place les bases d'une circulation de l'information (Messagerie circulaire, lettre d'information circulaire, bulletin d'information...).

En externe, le CCR a essentiellement sensibilisé les administrations, collectivités et institutions, pour faire connaître les enjeux de cette filière et faire partager les problématiques rencontrées par les professionnels.

Ce travail de terrain a permis de faire évoluer sa représentativité, en le positionnant dans des groupes de travail et commissions institutionnels (CDOA, COREAM, groupe tourisme à l'IRT, groupe de travail de la charte du parc...) qui lui permettent, à présent, de mieux exposer le point de vue collectif de la filière.

Le tissu relationnel se construit lentement mais sûrement.

⇒ Identification des points de blocage - internes

- Les actions du CCR restent trop limitées pour parvenir à mettre en place les objectifs qu'il s'est fixé. Ses financements sont très insuffisants pour mener les actions qu'il a en projet.
- Les professionnels n'ont pas encore changé leurs habitudes. Chacun continue de concevoir ses propres projets en toute indépendance, sans jouer la carte du collectif qui permettrait d'optimiser les moyens. Chaque acteur continue de négocier en direct ses propres aides, sans se soucier d'un développement global harmonieux pour le cheval à la Réunion.
- Les professionnels des différents secteurs équestres n'ont pas la même culture du cheval. Ceux qui ne sont pas issues du milieu agricole, connaissent peu les avantages de la filière agricole en terme juridique, social et fiscal.

⇒ Identification des points de blocage – externes

- Depuis 2008, le CCR a pu identifier certains points de blocage qui freinent les porteurs de projets équestres. Et notamment :
- **Une réglementation MSA** qui ne prend pas en compte les évolutions de la loi de 2005, concernant les structures équestres autres que l'élevage des équidés ; Des normes issues du schéma des structures agricoles qu'il est nécessaire d'adapter au contexte local (ex. SM.I.)
- **Une réglementation douanière** diversement appliquée pour l'octroi de mer selon l'équidé importé (poney/cheval/étalon reproducteur)
- **Des incompréhensions entre les institutions agricoles nationales et le monde du cheval.** Contrairement aux autres produits agricoles destinés à l'alimentation humaine ou à celle des animaux, la production équine se destine à une utilisation pour les loisirs, les sports et les courses de chevaux. (Exception faite de la production de viande chevaline qui ne concerne pas La Réunion).
- Hors c'est justement sur cette divergence, que s'opposent la plupart des acteurs, pour appliquer les critères d'aides au secteur agricole.
- **Une carence en foncier.** Des agriculteurs se sont vus refuser des extensions d'exploiter pour un élevage équin, sur des terrains qui jouxtaient leur propriété, au profit d'éleveurs bovins, dont l'exploitation était plus éloignée.
- **Une méconnaissance des besoins en équidés des clubs** pour permettre aux éleveurs d'adapter leur production locale à la demande.
- **Un parcours de porteur de projet bien trop long et difficile** pour faire aboutir les projets dans des délais raisonnables.
- **Des carences en terme de formations professionnalisantes**, notamment dans les secteurs de l'élevage et du tourisme équestre. Hors diplômes agricoles (BEPA, BAC) on recense une seule formation initiale spécifique à l'équin : le CAPA soigneur d'équidés. Et une seule formation pour adulte : le BPJEPS mention équitation ou tourisme équestre (avec 2 sessions en 5 ans). Auxquelles s'ajoutent de très rares sessions de formation ciblée sur l'élevage équin.

- **Des coûts prohibitifs d'importation** de matériels ou d'étalons reproducteurs et de chevaux de loisirs de bonne qualité, pour maintenir une offre de services adaptée à la demande des équitants.
- **Une variation forte des prix du foin** nécessitant aux structures, de construire des stockages pour atténuer l'effet saisonnier ou de se constituer ses propres prairies de fauchage.
- **Un quasi monopole agroalimentaire** sur les granulés et compléments ne laissant aucune alternative aux propriétaires et éleveurs.
- **Des infrastructures de pratiques très insuffisantes** tant en terme de quantité que de qualité (sites de pratiques, pistes de randonnées, relais équestre et hébergement cavalier...). Or, il est identifié un fort potentiel de croissance : plus de 5% par an, dans les pratiques du tourisme et des loisirs équestres.
- **Des difficultés d'exercice dans le périmètre du Parc National**, pour maintenir et développer la randonnée équestre, en adéquation avec les contraintes du patrimoine naturel. Une majorité de sentiers « partagés » avec les autres usagers favorisant les conflits d'usage. Une majorité de sentiers identifiés au PDIPR qui n'est pas dans un état suffisant pour exercer la randonnée équestre, en toute sécurité avec des cavaliers souvent inexpérimentés.
- **Une impossibilité d'échanges d'animaux entre les pays de la zone océan indien.** En l'absence de poste d'inspection aux frontières aux normes européennes, seuls les équidés venus de France sont autorisés à entrer sur notre territoire.

A - État actualisé de la filière

Pour permettre de fiabiliser les repères socio-économiques de 2007, l'étude initiale devra être actualisée.

Les chiffres indiqués ci-dessous sont majoritairement des estimations ou des projections linéaires, des résultats issus du diagnostic initial.

1. Utilisations du cheval

Il existe 4 grandes utilisations du cheval

- **a- L'équitation** : Elle regroupe plus de 30 disciplines sportives pratiquées à cheval ou à poney, sous la forme de loisir, de tourisme ou de compétition
- **b- Les courses hippiques** : Elles regroupent les courses de trot, de galop, montées ou attelées. Elles font l'objet de paris pris sur les hippodromes ou en ligne. Les courses de chevaux, sont encadrées par le code des courses.
- **c- Le travail avec le cheval** : Ces activités regroupent toutes les utilisations de tractions et de transports de personnes ou de matériels
- **d- La consommation de viande chevaline** : Ce sont essentiellement des races de traits qui sont élevées pour cette utilisation

A la Réunion les utilisations du cheval sont centrées sur l'équitation avec la pratique d'une dizaine de disciplines.

Toute la consommation locale de viande chevaline se fait avec de la viande importée. L'association SCB – Société des Courses de Bourbon, porte le projet d'un premier hippodrome, à La Réunion.

Les professionnels des centres de tourisme équestre proposent que le cheval soit utilisé pour le travail (transport de charges et de personnes) notamment dans le périmètre du Parc National et également pour la surveillance de sites patrimoniaux.

2. Structures équestres

En ce qui concerne les clubs et centre équestres :

Le recensement de 2007 pointait 23 structures actives et identifiait un potentiel de 3 à 7 nouveaux clubs équestres à l'horizon 2012.

En 2010 et 2011 ce sont, respectivement 31 et 33 clubs qui se sont affiliés à la FFE. Soit 30 % de clubs en plus sur 5 ans. Et plusieurs porteurs de projets sont déjà identifiés, pour la création de nouvelles structures.

Les clubs de la Réunion regroupent 3303 cavaliers licenciés de la FFE (2011) soit 1186 de plus qu'en 2002 qui en comptabilisait 2117.

C'est une croissance brute de 56 %, soit une moyenne linéaire de 5,6% par an sur 10 ans. Cette progression a davantage profité à la pratique du tourisme équestre porté par l'image de sport de nature et de liberté qu'il représente. Et la croissance continue de s'exercer aussi sur toutes les activités utilisant des poneys.

A la Réunion la part représentative du tourisme équestre est de 22% des cavaliers licenciés de la FFE (2010), contre moins de 13% au niveau national pour la même année.

Près de la moitié des clubs sont des exploitations agricoles. Les autres sont soit des associations, soit des entreprises autres qu'agricoles, ce qui ne leur permet pas de prétendre aux aides de la filière agricole.

En ce qui concerne les éleveurs équidés :

Le difficile recensement de ces professionnels, faisait apparaître en 2007 un état de plus de 60 éleveurs équidés.

Toutefois en l'absence de différence nette des critères reconnaissant un professionnel d'un non-professionnel, cette population devra faire l'objet d'une étude approfondie pour mieux la cerner.

En ce qui concerne les pensions équidés :

Il n'existe aucune réglementation précise concernant cette profession. Beaucoup de pensions d'équidés, qu'elle soit au pré ou en box, font parties de structures agricoles qui ne sont ni des centres équestres, ni des éleveurs professionnels. Mais beaucoup de centres équestres sont à la fois des pensions et des éleveurs.

D'autres « pensions privées » existent chez des particuliers, ces structures n'ont pas forcément de statut.

Depuis 2010, pour des raisons sanitaires, tous les détenteurs d'équidés doivent enregistrer, le lieu de détention d'un cheval. Cette déclaration peut se faire en ligne sur le site des Haras Nationaux

En ce qui concerne les autres professionnels :

Quelques autres professionnels vivent de la filière cheval à La Réunion : les enseignants d'équitation indépendants, les maréchaux ferrants, les vétérinaires, les marchands de produits et matériels pour le cheval, le cavalier et l'écurie.

3. Effectif équidé

En 2007 aucun recensement agricole ne concernait l'effectif équin.

Le diagnostic 2007 avait estimé la population équine à plus de 1500 chevaux. Près de la moitié de ces équidés étaient hébergés en club. Les autres, étaient dans des exploitations agricoles ou chez des particuliers.

Seuls 350, soit ¼ d'entr'eux étaient déjà identifiés au SIRE, au moment de la mise en place de la réglementation rendant obligatoire pour tous, l'installation d'un dispositif d'identification (transpondeur) - le 1er janvier 2008.

La projection des besoins en nouveaux équidés était estimée à 610 sur 5 ans. Une estimation uniquement basée sur les besoins des clubs, sans compter la demande des particuliers et cavaliers indépendants. Ces besoins étaient censés répondre d'une part, à la croissance de la demande des cavaliers de clubs et d'autre part pour accompagner le renouvellement de la cavalerie vieillissante des clubs.

L'estimation de 2007, donne un effectif de plus de 2100 équidés en 2012, chiffre qui devra être confirmé.

L'estimation des besoins sera également un élément important de l'actualisation des données, elle déterminera la quantité de poulains à produire.

4. Matériel génétique

Le recensement de 2007 faisait apparaître seulement 4 étalons d'Origine Constaté répertorié au SIRE : 1 Mérens, 2 Pur-sang et 1 Selle-français.

Sur les 4 années précédentes, ces étalons avaient réalisés 34 saillies pour l'élevage de chevaux de loisirs et 7 pour les chevaux de course.

Hormis ces étalons, la production locale repose depuis plusieurs années sur l'IAC-Insémination Artificielle Congelée qui permet une diversification et une qualité des produits.

Cependant, cette solution pose le problème de la conservation des paillettes en milieu azoté, générant un coût d'exploitation qu'il est difficile de rentabiliser.

Par ailleurs les éleveurs ont besoin de renouveler leur jumenterie.

En 2008, une convention de gestion a été signée entre l'IFCE et l'Association Réunionnaise de Valorisation et d'Elevage des Equidés pour gérer le service IAC aux éleveurs. Cette association regroupe depuis 3 ans une trentaine d'éleveurs.

En 2007 un seul vétérinaire était habilité à exercer l'IAC.

Parmi les objectifs de l'ARVEE, on note une volonté de diversifier les méthodes d'insémination en utilisant des étalons locaux. Cet objectif nécessite des investissements matériels.

5. Suivi technique

Le correspondant local de l'IFCE est le garant du suivi de l'identification des chevaux nés sur le territoire.

Il est à l'origine d'une première formation – en 2011 - à la qualification de juge de chevaux de loisirs. Cette expérience devra être renouvelée pour permettre de relever le niveau qualitatif de la cavalerie de sports de loisirs.

Quelques carences professionnelles ont été pointées, elles devront faire l'objet d'un recensement plus précis, par métier, pour lancer un programme de formation en adéquation avec les besoins des éleveurs, personnels et enseignants de clubs, accompagnateurs de tourisme ou meneurs d'attelage.

Des métiers tels que soigneurs d'équidés, sont déjà identifiés comme devant faire l'objet d'une amélioration qualitative et quantitative des futurs diplômés.

Les professionnels issus du milieu agricole peuvent s'appuyer sur le réseau technique de la chambre agricole : CFE, formations agricoles, conseils techniques et aides aux porteurs de projets équestres.

Cependant le positionnement très récent de la chambre, sur ces nouvelles missions, ne permettent pas de bénéficier d'un appui aussi important que celui d'autres filières agricoles, plus anciennes.

6. Circuits de Commercialisation

a- le marché du cheval

A l'île de la Réunion, le marché de l'offre et de la demande du cheval peut se différencier par les chevaux importés et les chevaux nés localement.

Les clients sont pour moitié des professionnels : école d'équitation ou club de randonnée équestre, et pour moitié des privés qui acquièrent un cheval pour pratiquer l'équitation en toute indépendance ou avoir un animal chez eux.

Compte tenu du peu de transactions, il n'y a pas à proprement parler de marché type. Ce dernier se fait du bouche à oreille, entre cavaliers, dans les clubs ou passe par les petites annonces locales.

Le coût exorbitant de l'importation des animaux, fait globalement monter le prix du marché des poulains nés localement.

Par comparaison : le prix du marché d'un poney en France est de moins de 900 € et est proposé ici jusqu'à 5 fois ce prix. Malgré tout le prix de marché local reste un peu inférieur au prix du même poney importé, pour lequel il faudrait ajouter en moyenne 4500 € de frais pour le faire venir.

Pour avoir une meilleure idée du marché des équidés, un complément d'étude serait utile. Elle permettrait de connaître la formation locale des prix : coût des intrants agroalimentaire, coût de production du foin, coût des bâtiments agricoles, coût de préparation des prairies, coût des charges et salaires...

b- le marché des produits équestres

Comme évoqué en préambule, pour développer l'élevage, il faut développer les besoins. C'est pourquoi le développement économique de la filière passe par le développement des utilisations du cheval.

Une étude de marché de types adéquation clients/produits permettrait de connaître le type de clients auquel on s'adresse quand on propose telle ou telle balade ou randonnée.

Cette connaissance permettrait de faire évoluer les produits «plutôt génériques» actuellement proposés par une majorité de professionnels, pour les adapter à la demande.

Cette étude permettrait aussi les faire évoluer pour les adapter aux principes de protection des espaces naturels du périmètre du Parc National. Une identité de produits est à construire, la randonnée à cheval doit s'inscrire dans cette nouvelle image marketing.

7. Economie et emplois induits

L'étude de 2007 faisait apparaître quelques chiffres et ratios locaux. Ceux-ci permettent de connaître très partiellement l'impact de la filière sur l'économie locale et l'emploi. Un complément d'étude serait souhaitable pour actualiser ces données.

⇒ Les chiffres connus et ratios tirés de l'observation

- 142 emplois directs : salariés, rémunérés (y.c. les temps partiels) dont 1/3 sont des enseignants d'équitation, employés dans les clubs (hors enseignants indépendants)
- 5 maréchaux, 4 vétérinaires (ETP) ; 2 marchands d'aliments dont l'un détient 80 % des parts de l'autre ; 9 marchands de matériels (articles cheval, équitation, cavalier) et 7 autres professionnels (dont 4 enseignants indépendants)
- Assurance RC pour un propriétaire d'1 équidé : 28 € (tarif FFE 2012)
- Un emploi salarié pour 18 cavaliers et un cheval de club pour 4 cavaliers
- 27 équidés (chevaux + poneys) en moyenne par club (contre 20 en métropole)
- Moins de 4 cavaliers licenciés pour 1000 habitants contre 15 en métropole et moins de 2 équidés (1,7) au km², soit la moyenne métropolitaine (hors région d'élevage)
- Prix moyen d'une heure d'enseignement adulte : 20 € et enfant 16 €
- Foncier moyen : structures d'exploitation 1000 m²/équidé + ½ ha par club pour les carrières d'entraînement + 1000 m²/équidé pour la production de foin auquel il faut ajouter les prairies de pâturages (ratio non connu)
- Tarif d'une licence de jeune cavalier 25 €, adulte 36 € (tarif 2012)
- Tarif d'engagement dans un concours 30 € (2007)
- Transport d'un cheval pour une compétition 100 € (2007)
- Cout d'un cheval né localement entre 3 000 et 15 000 €
- Cout de l'importation d'un cheval entre 4 000 et 5000 €
- Cout des soins de santé du cheval hors alimentation (ferrures, vaccins, visites) environ 100 €/mois
- Cout de l'entretien du box et de l'alimentation (foin, litière, eau, granulés et compléments estimé à +/- 250 € par mois
- Cout moyen d'une pension en pré/box 375 €/mois
- Besoin de 25 000 l d'eau par an/cheval hors douches et entretien des boxes

L'analyse socio-économique initiale devra être reconduite et approfondie pour améliorer la connaissance de cette économie.

B – Objectifs de la filière équine

Le développement de l'économie de la filière équine, à moyen terme, passe par trois grandes orientations, dans lesquelles viendront s'inscrire les actions individuelles ou collectives, des différents acteurs.

La diversification des utilisations du cheval, l'émergence d'un projet structurant fédérateur et l'amélioration de la professionnalisation constituent les fondements de ce développement.

1 – Développer les utilisations du cheval

Développer les utilisations du cheval dans tous les secteurs équestres c'est :

- Répondre à la croissance des équitants (+5,6 % par an) sur les disciplines d'équitation classiques existantes (soit 1/3) à La Réunion
- Permettre de faire émerger la pratique de disciplines sportives, qui n'existent pas encore à La Réunion ou qui existent peu (TREC, endurance, cross, endurance en attelage...)
- Utiliser la traction animale pour des travaux de transport (passagers, matières, matériels et ordures) ou le cheval pour la surveillance de sites, notamment dans le périmètre du Parc National et sur le littoral
- Favoriser l'utilisation du cheval comme vecteur social d'intégration de populations défavorisées ou porteuses de handicaps

2- Accompagner la mise en place de projets structurants

Accompagner la mise en place de grands projets structurant, c'est :

- Profiter de la redéfinition complète du projet hippodrome pour répondre à des besoins infrastructurels et structurels très diversifiés, que les acteurs devront préciser (ex. carrières de compétition sportives de haut niveau, pistes d'entraînement de TREC, endurance ou courses, parcours de cross, lieu de rassemblement des compétitions de niveau régional, champ de courses, pistes d'entraînement, centre de valorisation des jeunes chevaux, maison du cheval,...)
- Mettre en place une « maison du cheval » à la fois médiathèque, C.F.E. lieu de convivialité et de formation
- Participer à l'élaboration d'un schéma régional des sites itinéraires équestres
- Soutenir l'émergence d'un secteur hippique de courses de chevaux
- Permettre de fédérer plusieurs acteurs ou secteurs équestres autour de quelques lieux phares et y concentrer des aides financières publiques
- Optimiser des structures qui permettent dans le temps et dans l'espace, plusieurs utilisations

3 – Consolider la professionnalisation des différents secteurs

Consolider la professionnalisation des différents secteurs équestres, c'est :

- Améliorer les exploitations agricoles, pour les mettre aux normes
- Répondre aux besoins des professionnels et porteurs de projets et organiser des sessions de formations adaptées
- Aider les porteurs de projets à faire émerger leurs idées de développement
- Consolider la production locale d'équins

C - Actions envisagées par acteur

1- Conseil du Cheval de La Réunion

Objectif 1 - Développer l'économie de tous les secteurs de la filière équine

- **Action** : Animer les différents secteurs équestres, renforcer l'organisation et coordonner les initiatives ; participer aux réunions, groupe de travail, comités de suivi des administrations et collectivités pour porter les intérêts collectifs de la filière ; faire évoluer les règlementations en faveur de la filière
- **Action** : Lancer des études pour approfondir la connaissance de la filière et des besoins de ses professionnels
- **Action** : Mettre en place l'OER-Observatoire de l'Economie Régional avec les enquêtes annuelles et triennales
- **Action** : Organiser un grand salon (biennal) des savoir-faire locaux (Le Festicheval)
- **Action** : Lancer l'élaboration de la plateforme web de mise en réseau des professionnels et porteurs de projets équestres
- **Action** : Consolider la communication des informations en pérennisant des supports tels que : bulletins et plaquettes d'information, insertions d'annonces dans les journaux.
- **Action** : Signer des partenariats de travail et d'échanges avec les organismes qui souhaitent soutenir le développement de la filière (Chambre agriculture, IRT, Département, Région, Parc, collectivités...)
- **Action** : Faire un appel à projets régional, de création de nouveaux produits en lien avec le cheval : bivouacs, gîtes d'étape et hébergements de chevaux et cavaliers

Objectif 2 - Accompagner la mise en place de projets structurants

- **Action** : Aider à la définition d'un programme (études et travaux) intégrant les besoins collectifs de tous les secteurs existants ou en projets
- **Action** : Soutenir la création d'un poste d'inspection aux frontières et d'une clinique vétérinaire spécialisée
- **Action** : Trouver les soutiens pour créer une « maison du cheval »

Objectif 3 - Consolider la professionnalisation des différents secteurs

- **Action** : Recenser les besoins en terme de formations professionnelles (agricoles et non/agricoles)
- **Action** : Soutenir les porteurs de projet en organisant des permanences institutionnelles, dans la future « maison du cheval »
- **Action** : Mettre en place un espace documentaire physique (en complément du portail web), « point info » aux porteurs de projets
- **Action** : Veiller à la mise en place des conditions d'installations de nouveaux porteurs de projets : participer à la recherche de foncier, à la mise en place de formations adaptées,...

2- CRE-CRTE⁽⁵⁾

Objectif 1 - Développer l'économie de tous les secteurs de la filière équine

- **Action** : Consolider et diversifier une image « A cheval à La Réunion »
- **Action** : Promouvoir les différentes utilisations du cheval de manière collective (publicité TV, radio, journaux magazines locaux et nationaux, plaquettes, ...)
- **Action** : Ouvrir un site web, regroupant les services proposés par le CRE-CRTE et les informations des clubs adhérents de la FFE
- **Action** : Renforcer les occasions de rencontres et manifestations en région océan indien,
- **Action** : Organiser de nouveaux rendez-vous régionaux (ex. projet festicheval, Ccr et projet TE Equiréunion)
- **Action** : Etudier les besoins (qualité/quantité) en équidés des clubs
- **Action** : Lancer une étude marketing connaître les produits et mettre en adéquation l'offre et la demande de loisirs et tourisme équestres
- **Action** : Développer une offre de produits, de séjours, d'activités équestres et créer une offre de relais étape et hébergement cavalier dans et hors du Parc National, en adéquation avec le schéma régional des itinéraires équestres
- **Action** : Travailler au maillage des itinéraires de randonnées équestres dans et hors du Parc, sur propriété domaniale des collectivités ou privée (schéma régional d'itinéraires équestres)
- **Action** : Concevoir une offre spécifique à l'itinérance pour les touristes, cavaliers chevronnés

(5) Le Comité Régional d'Equitation et le Comité Régional du Tourisme Equestre sont des organes déconcentrés de la FFE, qui leur confie des missions (cf p 2 et 3 au préambule ci-dessus)

Objectif 2 - Accompagner la mise en place de projets structurants

- **Action** : Définir le programme des besoins collectifs en matière de sports, compétition et loisirs, de niveau régional
- **Action** : Participer à l'élaboration d'un schéma régional des sites itinéraires équestres

Objectif 3 - Consolider la professionnalisation des différents secteurs

- **Action** : Mettre en place et renouveler les sessions de formations en adéquation avec les besoins des personnels de structures équestres (une étude devra faire remonter ces besoins : ex équithérapie, accueil du public, anglais équin, ...)
- **Action** : Consolider le réseau des juges et techniciens fédéraux
- **Action** : Soutenir l'accession a tous les diplômes par la V.A.E.
- **Action** : Aider les structures équestres à obtenir des labels qualités
- **Action** : Ouvrir les chantiers écoles d'apprentissage pour les cavaliers

3- Structures équestres : Clubs équitation et tourisme équestre, associations de cavaliers, organisateurs d'évènements, agriculteurs,...

Objectif 1 - Développer l'économie de tous les secteurs de la filière équine

- **Action** : Organiser et Participer à des concours, foires et manifestations locales, nationales ou étrangères
- **Action** : Améliorer et élargir l'offre de produits existants (enseignement des disciplines équestres, randonnées, stages, séjours,...)
- **Action** : Créer une nouvelle offre de produits, adaptée aux différents types de publics : gîtes d'étape et hébergements de chevaux et cavaliers, visites guidées patrimoniales, visites à thèmes, programmes de découvertes...
- **Action** : Faire la promotion de ses propres produits et se démarquer de la concurrence

Objectif 2 - Accompagner la mise en place de projets structurants

- **Action** : Contribuer à la définition du schéma régional des pistes et itinéraires de randonnées
- **Action** : Participer aux actions de création, maintenance et mise en valeur des itinéraires équestres et à la surveillance de leur bon état

Objectif 3 - Consolider la professionnalisation des différents secteurs

- **Action** : Elaborer les dossiers de demande d'attribution ou renouvellement des labels qualités (FFE, Réunion qualité, Gite de France, Accueil paysan, bienvenue à la ferme, ect...)
- **Action** : Monter les dossiers d'agrément pour devenir centre de formation (Ex. CQP avec le CPNE-EE ou formateurs FFE pour animateur poney, ect...)

4- Structures élevage et valorisation, commercialisation des poulains : Agriculteurs, éleveurs équins, pensions équidés, dresseurs, associations de races ou d'éleveurs,...

Objectif 1 - Développer l'économie de tous les secteurs de la filière équine

- **Action** : Améliorer les infrastructures et structures d'élevages, les mettre aux normes
- **Action** : Trouver du foncier pour implanter de nouvelles structures
- **Action** : Mettre en adéquation la production équine avec les besoins des clubs
- **Action** : Créer des prairies de pâturage et de fauchage pour faire baisser les couts de production

Objectif 2 - Accompagner la mise en place de projets structurants

- **Action** : Définir un programme des besoins (ex. centre de valorisation des jeunes chevaux)

Objectif 3 - Consolider la professionnalisation des différents secteurs

- **Action** : Relancer les modules de formation continue aux professionnels de l'élevage
- **Action** : Faire intervenir des professionnels externes pour échanger les expériences
- **Action** : Elaborer des référentiels d'appuis techniques et économiques adaptés aux besoins des éleveurs locaux
- **Action** : Améliorer l'accès à une génétique de qualité
- **Action** : Pérenniser la formation des juges de qualification des chevaux de loisirs
- **Action** : Soutenir l'acquisition de nouvelles juments, nouveaux étalons, nouvelles paillettes en adéquation avec les besoins des clubs
- **Action** : Mettre en place les conditions de l'apprentissage pour les élèves du CAPA soigneurs d'équidés
- **Action** : Organiser des actions en lien avec l'IFCE pour inciter les naisseurs à l'identification des équidés et au rattrapage du puçage
- **Action** : Aider les structures équestres à obtenir des labels qualités

5- Acteurs de la santé animale : Commission équine de l'AVEF, GDS, DSV,...

Objectif 1 - Développer l'économie de tous les secteurs de la filière équine

- --

Objectif 2 - Accompagner la mise en place de projets structurants

- **Action** : Veiller au respect des normes sanitaires des bâtiments d'élevage
- **Action** : Participer à la définition d'une clinique vétérinaire spécialisée
- **Action** : Participer à l'émergence d'un poste d'inspection aux frontières

Objectif 3 - Consolider la professionnalisation des différents secteurs

- **Action** : Elargir la formation des professionnels à l'IAC
- **Action** : Etudier les spécificités des maladies tropicales équines (AVEF en lien avec le cirad)
- **Action** : Sensibiliser les propriétaires privés aux soins des équidés ainsi que Action : Sensibiliser les éleveurs bovins qui souhaitent élever ou prendre en pension des équins